

Zones à risques : perspectives stratégiques des tensions liées à l'eau septembre 2006

Les problèmes de rareté de l'eau ne jouent pas seulement un rôle central dans les politiques intérieures des pays, mais ont également créé des liens hydrologiques internationaux. Ces enjeux ont à la fois provoqué des querelles de voisinages et impulsé des initiatives de paix régionale concernant les frontières.

L'enjeu de l'eau est vital pour les trois zones à risques étudiées (EU/Mexique, Inde/Pakistan, Moyen-Orient), qui cumulent des exigences contradictoires. Ces régions sont très dépendantes d'une agriculture qui consomme et gaspille une part grandissante du volume d'eau potable disponible ; or, ces zones sont particulièrement arides. De plus, la population y croît rapidement (e.g. : taux de natalité de pré-transition démographique, politique de mise en valeur de régions désertiques). Le partage de l'eau disponible, s'il est peu susceptible de mener à des guerres interétatiques, est un facteur évident de tension.

À l'heure actuelle, les probabilités de guerre sont faibles. Si les tensions actuelles sont particulièrement médiatisées, elles sont anciennes, et les gouvernements ont du gérer ces situations avec diplomatie. La plupart des incidents sérieux concernant l'eau se sont limités à des menaces verbales, jamais concrétisées. Les pays en position de force de la région du Moyen-Orient sont Israël, l'Égypte et la Turquie ; sur le continent américain, les EU peuvent s'imposer au Mexique ; en ce qui concerne l'Asie, Le Pakistan et l'Inde sont de puissance équivalente (grâce à leur arsenal nucléaire).

Moyen-Orient : une des causes de la guerre de 1967 était le projet de la Ligue Arabe de détourner les eaux du Jourdain avant leur arrivée en Israël ; suite à l'annexion de territoires pendant la guerre des Six Jours, l'État juif a accru ses réserves aquifères de 40% (nappes de Cisjordanie, plateau du Golan). Il faut cependant noter que la raison principale de cette guerre était la volonté israélienne d'empêcher les incursions du Hezbollah installé au Sud-Liban. Malgré ce climat de défiance et de guerre, deux accords sur l'eau ont été ratifiés dans les années 1990 : en 1994, est signé le Traité de paix entre Israël et la Jordanie ; et en 1995 est signé de l'Accord intérimaire israélo-palestinien sur la Cisjordanie et la bande de Gaza (Oslo II). De fait, ces accords sont nés de la dynamique lancée dès 1990 à Zürich par les responsables de l'eau des pays de la région.

En ce qui concerne le Nil, l'Égypte joue sur sa position de puissance régionale pour imposer sa volonté au Soudan, à l'Éthiopie et à l'Érythrée, alors même qu'elle se situe en aval du fleuve. La question de l'eau est délicate pour Le Caire, car ses relations sont particulièrement mauvaises avec Khartoum ; de plus, les rebelles au Sud-Soudan (soutenue par l'Éthiopie) risquent de changer la donne dans la région s'ils parviennent à faire sécession. L'Accord sur les eaux du Nil (1929) est contesté par le Soudan et l'Éthiopie, qui exigent une renégociation ; ces pays accusent l'Égypte de bloquer les fonds internationaux censés financer des projets d'irrigation.

En ce qui concerne le Tigre et l'Euphrate, aucun traité n'est signé. En effet, la Turquie profite de son rôle de puissance régionale et de sa position géographique avantageuse (en amont, 70% de l'alimentation du Tigre et de l'Euphrate) pour dicter ses conditions. Ankara a reconnu le droit de la Syrie sur les flots de l'Euphrate (500m³ par seconde), à la condition expresse que Damas n'accueille plus sur son territoire les rebelles kurdes. D'un autre côté, la Turquie prévoit de vendre de l'eau par aqueducs et aquatiers à Israël, ce qui ne manque pas d'agacer l'Iraq et la Syrie qui voient cette eau leur être refusée. La Turquie utilise donc son eau comme un instrument de paix et de développement pour ceux qui décident de la soutenir. Son projet de barrage GAP inquiète la Syrie, qui risque de voir le débit de l'Euphrate réduit de 40%. Or, Damas prévoit de doubler sa surface agricole d'ici à 2010, ce qui l'obligerait à augmenter ses prélèvements dans le Yarmouk ; une telle politique provoquerait le

mécontentement d'Israël et de la Jordanie. Comme signe de tension grandissante, on peut remarquer que Syrie et Turquie se sont menacées d'en venir aux armes pour régler cette question : si ce scénario se concrétisait, ce serait le premier cas de guerre pour l'eau de l'Histoire.

Asie : les relations indo-pakistanaïses au sujet du partage des ressources aquifères sont régies par un accord bilatéral entré en vigueur en 1960. Cependant, cet accord a pu être mis en danger par la dégradation chronique des relations entre les deux pays : en 1965, l'Inde a tenté d'assécher le Pakistan ; en 2002, des voix se sont fait entendre en Inde pour proposer cette mesure de rétorsion contre le Pakistan et les incursions au Cachemire ; en 2006, le Pakistan accuse l'Inde de prélever de l'eau dans les fleuves dévolus au Pakistan (e.g. : construction d'un barrage sur le Jhelum). Cependant, aucune guerre de l'eau n'a éclaté entre les deux rivaux. L'Inde a également signé des traités avec le Bangladesh (1996) et le Népal (1997).

Amérique : les relations américano-mexicaines en matière d'eau sont régies par le traité de 1944. Mais la disproportion des forces en présence et la géographie (EU en amont du Colorado) place le Mexique dans une situation de faiblesse et de dépendance. Ainsi, Mexico a dû prier, en vain, Washington, de lui « prêter » de l'eau venant du Rio Grande. Le Mexique demande aux EU de moins pomper l'eau du Colorado (qui a pratiquement disparu au niveau de la frontière) ; en contrepartie, les EU accusent le Mexique de polluer le Rio Grande. Y compris à l'intérieur des EU, les États fédérés se disputent la ressource (Arizona/Californie/Nouveau-Mexique).

Il est évident que si ces tendances se maintiennent, l'eau disponible ne suffira vraiment plus à ne serait-ce que maintenir le niveau de vie actuel ; or les États tentent légitimement d'accroître le niveau de vie de leurs citoyens. Et dans ce cas, que serait-il susceptible d'arriver ? L'hypothèse la plus improbable prévoit l'éclatement de guerres d'appropriation, ce qui demeure irréaliste : cela serait trop coûteux, insoutenable à long terme ; et cette stratégie ne ferait que repousser le problème et n'éliminerait pas la question de nourrir et de faire boire les populations conquises. L'hypothèse la plus crédible est la fabrication ou l'importation d'eau, à travers l'établissement d'un marché de l'eau. Si le problème n'est pas la raréfaction de l'eau, mais sa mauvaise gestion, l'introduction de mécanismes de marché, à l'image de la gestion économique de la pollution, est la voie la plus prometteuse.